

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 05/08/2024 - A2024/030405 - 1954 B 00569 - 954 505 699 - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
DU RHONE - AER

APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE

Société par actions simplifiée au capital de 907.680 €
Siège social : rue Jules Verne - ZAC du Caillou - 69630 Chaponost
954 505 699 RCS Lyon

--ooOoo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin,

- L.M.H. LEASING AND MANAGEMENT HOLDING LIMITED, société de droit chypriote dont le siège social est situé Ilia Venezi 2, Athienitis Strovolos Park, Floor 2, Flat 204 - 2042 Nicosie - Chypre, immatriculée au registre des sociétés de Chypre sous le numéro HE 256572, représentée par Monsieur Adam MACKIE, Monsieur Ashley MACKIE et FIDUCIANA DIRECTORS LIMITED,

Associé unique détenant la totalité du capital de la société APPAREILLAGE ELECTRIQUE DU RHONE - AER SAS (ci-après la "Société"),

En présence de Monsieur Fabien DESSAINJEAN, représentant permanent de L.M.H. Ltd en sa qualité de Président de la Société,

.../...

A pris les décisions suivantes :

- .../...
- Nomination de deux nouveaux membres du Comité de Direction et Directeurs Généraux Délégués ;
- Pouvoirs.

.../...

SEPTIEME DECISION

(Nomination de deux nouveaux membres du Comité de Direction et Directeur Généraux Délégués)

L'associé unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveaux membres du Comité de direction et de Directeurs Généraux Délégués, pour une durée d'un an, soit jusqu'à la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2025 :

- Monsieur Olivier DISERVI, né le 17 juin 1974 à Thiais (94) ;
- Monsieur Philippe GERMOND, né le 25 septembre 1969 à Paris (16^{ème}).

Les pouvoirs des membres du Comité de direction et des Directeurs Généraux Délégués sont fixés par l'article 15 des statuts.

Messieurs Olivier DISERVI et Philippe GERMOND ont fait savoir par avance, chacun pour ce qui le concerne, qu'ils acceptaient lesdites fonctions et ne faisaient l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction de nature à leur en interdire l'exercice.

HUITIEME DECISION

(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

--ooOoo--

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

Conformément à la réglementation européenne et française en vigueur, en particulier le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et les articles 1367 et suivants du Code civil, le présent extrait est signé électroniquement.

Extrait certifié conforme à l'original.

DocuSigned by:
 *Frédéric Farabot*
A858E40E0ED7440...

M. Frédéric FARABOT
Directeur Général Délégué